

SOMMAIRE

Août /
Septembre
2024
N°80

Page 2
Conseils municipaux, PLUi

Page 3
Parc du Vercors

Page 4
Travaux, 11 nov, MAM

Page 5
Dossier école

Page 6
Les 3 sous

Page 7
Panneaux solaires

Page 8
Jobs d'été

Page 9
Travaux rivière

Page 10
FNACA, Repas CCAS, Moutons

Page 11
Foyer rural, Bibliothèque, Club des gorges du Nan

Page 12
ACCA, Journées patrimoine

Page 13
Patrimoine culinaire, Bachop's

Page 14
Jeu, Infos numériques

Page 15
Le coin des professionnels

Page 16
Etat civil, Infos pratiques, Solutions



L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales

EDITORIAL

La rentrée scolaire est déjà derrière nous. Les élèves, les enseignants, les parents ont pris leur rythme. La commune, par le biais du Syndicat Scolaire Intercommunal, fait tout son possible pour offrir les meilleures conditions d'enseignement et mettre en œuvre des accueils péri-scolaires adaptés aux besoins des familles. Mais la qualité de ce service dépend, pour la majeure partie, du professionnalisme et de l'engagement des enseignants et des personnels communaux: nous pouvons les en remercier.

La commune de Cognin-les-Gorges a postulé à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et a été retenue. D'ici la fin de l'année 2024, les écoles vont voir leur parc informatique remis à neuf : nouveaux vidéoprojecteurs interactifs, lots d'ordinateurs portables et tablettes pour les élèves, nouveaux logiciels pour des interactions pédagogiques optimisées. La prise en main de ces nouveaux outils sera aussi l'occasion pour les enseignants et les familles de redire combien les nouvelles générations vont devoir s'approprier ces nouveaux modes de communication à bon escient, et ne pas tomber dans des dérives nocives. Le Numérique Ethique Tour mis en œuvre par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est là pour le rappeler et sensibiliser parents et enfants.

La commune de Cognin-les-Gorges, avec la régie d'eau et d'assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, avec Territoire d'Energie de l'Isère lancent les travaux coordonnés sur les rues de la Trainière, rue du Pont, rue du 29 Janvier 1944 dans le courant du mois d'octobre. Le but de ces travaux est de mettre en séparatif les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales, de reprendre le réseau d'alimentation en eau potable vieillissant, d'enfouir tous les réseaux d'électricité et de téléphonie, d'améliorer l'éclairage public et de finir par un aménagement des rues plus qualitatif. Un vaste projet qui se terminera, si les financements le permettent, par une reprise de l'aménagement de la place École/mairie, pour donner un fonctionnement plus adéquat avec les usages actuels.

La commune poursuit sa politique d'amélioration du cadre

de vie, dans la limite de ses capacités financières. Depuis bientôt une vingtaine d'années, la commune n'a pas augmenté ses taux de fiscalité et a maîtrisé son endettement. Une réalité bien loin des discours politiques actuels qui laissent entendre qu'une partie du déficit de l'État serait dû aux collectivités.

Contrairement à l'État, les collectivités ne peuvent avoir un budget de fonctionnement en déficit, leurs seuls recours à l'emprunt se font uniquement pour financer de l'investissement. Depuis de nombreuses années, et les lois de décentralisation, de nombreuses compétences sont transférées aux collectivités. Les charges liées à ces compétences n'ont cessé de croître, sans souvent de contreparties financières : les besoins sociaux sont de plus en plus grands dans une société de plus en plus fracturée, sans que les Départements, en charge de cette compétence n'aient vu les moyens alloués augmenter. Les services publics (impôts, santé, sécurité sociale...) ont fermé en milieu rural, pour faire des économies pour l'État et ont été remplacés, petit à petit, par des Maisons France Service, qui offrent un service dégradé et qui sont financées, à terme, par les collectivités.

Par les outils numériques, de plus en plus de tâches alors prises en charge par l'État, ont doucement glissé vers les communes et leur secrétariat, alourdissant leurs charges sans encore une fois de contrepartie financière.

La ficelle est un peu grosse. Elle montre aussi tout l'écart qui se creuse entre des gouvernants qui ont perdu tout le sens et la connaissance du terrain et des citoyens qui mesurent combien leurs conditions de vie se dégradent.

Ne tombons pas dans la démagogie, il n'existe aucune solution miracle. Mais dans une société qui crée de plus en plus de richesse, il existe certainement des voies pour mieux les partager...

Patrice FERROUILLAT , Maire

Points évoqués lors du Conseil municipal du 08 Juillet 2024

I/ Délibération de la cartographie TE38.

II/ Délibération du compte de Dépôts de fonds au Trésor.

III/Travail sur le PLUi (zonage, règlement et éléments patrimoniaux).

Points évoqués lors du Conseil municipal du 23 Septembre 2024

I/Délégation de la maîtrise d'ouvrage à la régie d'eau et assainissement de SMVIC pour réaliser les travaux de récupération des eaux pluviales.

II/ Répartition financière entre la commune de Cognin-les-Gorges et la régie d'eau et d'assainissement de SMVIC.

III/Calendrier des travaux coordonnés de l'aménagement du village.

IV/Présentation du projet du règlement écrit du PLUi et du zonage communal.

V/Présentation du projet des Orientations d'Aménagement Programmés communales

VI/Finalisation de la convention Wattisère

VII/ Finalisation du projet MAM

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des Conseils municipaux sur notre site : www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org, également consultables en Mairie.

PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Avancement de la démarche PLUi

L'intercommunalité a aujourd'hui entamé la **troisième étape** de la démarche PLUi qui correspond à **la construction des outils réglementaires**, composés d'un **règlement** et d'un **plan de zonage**. Ces documents doivent être finalisés avant décembre 2024.

Le règlement traduit, de façon concrète, les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Il précise, à travers une série d'articles, les règles d'aménagement et de constructibilité applicables sur chaque zone.

Le plan de zonage divise le territoire en zones dans lesquelles l'occupation des sols est soumise à des règles précises, listées dans le règlement du PLUi.

Le projet de zonage pour la commune est visible en mairie. Celui-ci s'inscrit dans le règlement qui définit des zones avec des règles d'occupation des sols et de constructibilité.

La commune de Cognin-les-Gorges est considérée comme pôle de proximité dans l'armature du PLUi. Au regard des nouvelles lois sur le Zéro Artificialisation Net, des modalités de travail définies dans le cadre de l'élaboration de ce PLUi, notre commune peut prendre sur les Espaces Naturels Agricoles et Forestiers au maximum 1,3 hectare.

La commune a également repris intégralement les Orientations d'Aménagements Programmés mises en place dans le cadre de son PLU, élaboré en fin de mandat précédent, en rajoutant celle qui concerne

la proximité du camping. Les OAP concernent des parcelles trop grandes pour pouvoir recevoir un logement ou maison seule et qui doivent au préalable faire l'objet d'une demande de permis d'aménager qui définira la façon de construire sur cette parcelle.

Enfin, la liste des bâtiments pouvant changer de destinations et classés en zone agricole a été reconduite, sauf deux.

L'élaboration de ce PLUi a été aussi l'occasion de modifier les erreurs ou mauvaises appréciations de zonage de notre PLU communal.

N'hésitez pas à prendre contact avec les élus en charge de ce dossier, ils sauront vous le présenter plus en détail.

Les derniers articles à destination du public sont consultables dans le magazine intercommunal, ou avec les outils suivants :

- le site intercommunal avec les informations les plus à jour : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5661-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm>
- la cartographie en ligne ici : <https://plui-saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Pendant deux ans, nous avons mené le projet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) porté par le Parc Naturel Régional du Vercors. L'ABC est un outil précieux pour les collectivités locales qui souhaitent mieux connaître et préserver leur patrimoine naturel. Il permet de recenser les espèces animales et végétales présentes sur le territoire, ainsi que les habitats qui les abritent. Ce diagnostic écologique, offre une vision globale de la biodiversité locale. L'ABC favorise ainsi la prise de décisions éclairées pour une gestion durable de l'environnement, en intégrant la préservation des espèces dans les projets d'aménagement et les politiques locales. Le livret final vient de nous être fourni. Suite aux nombreuses sorties effectuées avec le groupe de travail local, que ce soit pour l'étude des papillons ou la découverte des zones humides, des cartographies ont été élaborées inventoriant tous les habitats. En bilan, quelques actions de gestion et de préservation nous ont été conseillées.

L'Atlas est disponible en mairie pour lecture.

LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont également importants pour **leurs fonctions naturelles** : ils fournissent de l'eau et des ressources pour plantes et animaux, permettent de dépolluer l'eau, de la **stocker** (effet éponge) et ainsi de **limiter les inondations** (gestion des crues) et de la restituer par la suite, luttant également contre les sécheresses.

À l'échelle des **206 208 hectares** du Parc du Vercors, il existe **3 000 hectares de zones humides** (soit 1,5 % de la superficie totale). Ce qui place ces milieux comme enjeux prioritaires par leur rareté, leur fragilité et leurs fonctions essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Nous avons une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de ces milieux à forts enjeux.



Les ripisylves et les mares

Les ripisylves font partie des milieux humides présents sur le territoire. Elles correspondent aux boisements présents sur les berges des cours d'eau. Véritable cordon forestier installé les pieds dans l'eau, elles y sont directement ou indirectement connectées, et jouent un rôle central pour maintenir de l'ombre et donc éviter la hausse de la température de l'eau, fixer les berges et offrir des caches pour les poissons et les écrevisses à pieds blancs grâce aux racines. Elles sont aussi un moyen de déplacement sécurisé pour certaines espèces et sont finalement centrale dans la connexion des milieux naturels préservés du Vercors vers les territoires voisins comme la vallée de la Drôme.

Une mare est une petite étendue d'eau (moins de 5 000 m²) stagnante, généralement sans système de contrôle du niveau d'eau. Sa faible profondeur (moins de 2 m) permet à toute la hauteur d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur le fond. Alimentée par les eaux de pluie, les eaux de ruissellement ou les nappes phréatiques, elle peut s'assécher en été. Les mares sont des « hot-spots » de biodiversité. Près de 200 familles animales et 50 familles végétales y sont représentées.



Photo : Olivier Sauter



Photo : Margaux Galin



Illustration : Boris Transinne

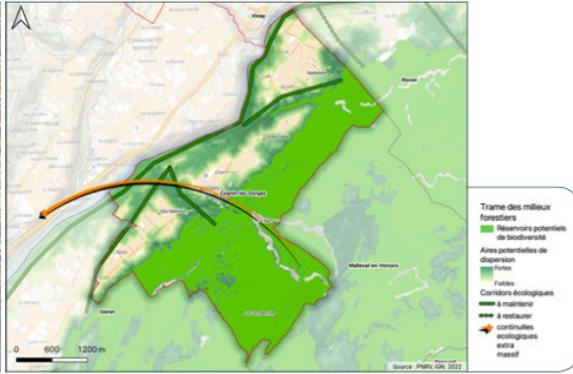
- C1 = Eaux dormantes de surface
- C2 = Eaux courantes de surface

- Cours d'eau permanent
- ★ Tuffières
- Zones humides issues de l'observatoire participatif



Illustration : Boris Transinne



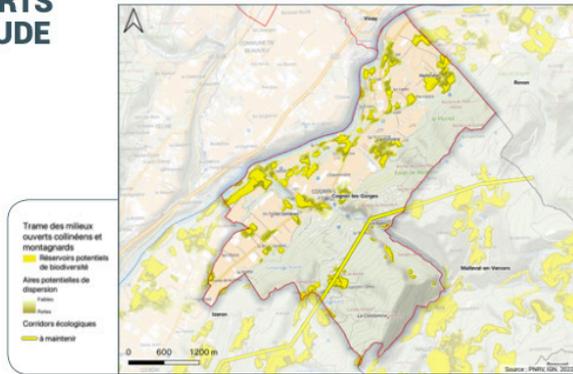


LA TRAME DES MILIEUX FORESTIERS

La forêt est un élément essentiel des paysages du Vercors. Avec une superficie de 139 000 ha à l'échelle du Parc, elle couvre plus de 70 % du territoire. Cette forêt est très diversifiée en raison d'un important gradient d'altitude, de la multitude des expositions et des sols. Cette trame présente un enjeu majeur pour les liaisons à une échelle communale, inter-communale et extra-massif. A ce titre, la trame forestière sur la commune de Cognin-les-Gorges joue un rôle majeur, notamment en assurant la liaison entre le massif des Coulmes et les boisements rivulaires des berges de l'Isère. Cette zone de connectivité majeure assure ainsi la connectivité entre le massif du Vercors et l'autre versant de l'Isère, en particulier la forêt de Chambaran.

LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS DE BASSE ET MOYENNE ALTITUDE

La mosaïque d'habitats de milieux ouverts collinéens et montagnards, à une altitude inférieure à 1 400 mètres, est très intéressante pour un grand nombre d'espèces (micro-mammifères, avifaune prairiale, flore messicole...) ainsi que pour les insectes pollinisateurs. En effet, pour assurer le "gîte" et le "couvert" aux insectes pollinisateurs, certains habitats sont particulièrement importants : toutes les formations végétales de type pelouse, prairie, lande et fourré arbustif, en mosaïque et sur des distances relativement proches d'un réseau de haies et de lisières forestières, sont des habitats qui fournissent une disponibilité florale pour les pollinisateurs. Pour la commune, l'enjeu de maintien de cette trame, restreinte et contrainte au sein des noyeraies et de la trame forestière, est important, notamment sur le secteur des Grandes Côtes.



INFO ENS

**Le comité de site annuel aura lieu
Mercredi 20 novembre 2024
à 17h à la Mairie
ouvert à tous !**

AMENAGEMENT DE LA COMMUNE

Des travaux de voirie vont débuter vers mi-octobre. Ces travaux concerneront la rue du Pont, la rue de la Trainière et la rue du 29 janvier 1944, jusqu'à la limite de l'école côté sud. Le réseau de captage des eaux usées (eaux et évacuations provenant de l'intérieur des habitations) sera séparé de la récupération des eaux pluviales où ce n'est pas encore le cas. Les premières seront dirigées vers la station d'épuration alors que les secondes seront absorbées dans le sol à l'aide de puits perdus. Les canalisations anciennes d'eau potable seront changées. Ensuite, les câbles électriques et téléphoniques seront enfouis. Les enrobés de chaussées seront alors refaits, les bordures et trottoirs aménagés. La fin des travaux est prévue avant l'été 2025. Durant ces travaux, vu l'étroitesse des rues et la profondeur à atteindre par endroits, des axes seront fermés temporairement à la circulation. Le maximum sera fait pour que les riverains puissent continuer d'accéder à leurs habitations.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et la journée des Morts pour la Patrie. Pour cette cérémonie le rendez vous est fixé à 10h55 le Lundi 11 novembre 24 devant la mairie. Les participants se rendront en cortège jusqu'au Monument aux Morts où la cérémonie débutera à 11 heures. A l'issue, un verre de l'amitié sera partagé avec les habitants.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Inauguration de la MAM

Depuis le mois d'août, la Maison d'Assistants Maternelles, nommée « La danse des petits pieds » implantée dans le lotissement rue de la Matinière a ouvert ses portes et reçoit des enfants. Il reste des places libres et les trois assistantes maternelles peuvent être contactées si besoin :
— Céline Leroy tél : 0682068350
— Céline Blain tél : 0689421809
— Charlène Berruyer tél : 0610902506
ladansedespetitspieds@hotmail.com

L'inauguration de cet établissement est prévu pour le mois de novembre. Elle se fera sur place et sera suivi d'un vin d'honneur en mairie. Les dates et horaires n'étant pas encore fixés ils vous seront communiqués ultérieurement.

ECOLES du Regroupement Pédagogique**Intercommunal :**

Le RPI, géré par le SSI, Syndicat Scolaire Intercommunal regroupe les enfants des communes de Cognin-les-Gorges, Rovon, Saint-Gervais et Malleval-en-Vercors, soit au total 154 élèves. Le SSI a en charge également le personnel périscolaire (ATSEM, agents de cantine et garderie)

L'école de Cognin-Les-Gorges accueille les enfants de CE2-CM1-CM2, au total 66 élèves, répartis en 3 classes, avec 2 AESH, Linda et Elyne.

Mme Aurélie CAZALS : 21 élèves de CE2,
Mme Claire BRASS et Mme Manon MICHALLET : 21 élèves de CM1-CM2,
Mme Barbara CHAMPON, directrice : 24 élèves de CM2

L'école de Rovon accueille 4 enfants de Grande Section, puis des CP et CE1, au total 44 élèves.

Mme Vanessa DOSSEH, Directrice : 22 élèves de GS-CP,
Mme BAYLE et Mme Manon MICHALLET : 22 élèves de CP-CE1

Une ATSEM de l'école de St-Gervais, Roxane, est présente pour les 4 GS de 13h30 à 15h30 tous les jours.

L'école de St-Gervais accueille les enfants de classes maternelles, au total 44 enfants.

Mme Magali TERNANT, Directrice : 22 élèves de Petite et Moyenne Sections
Mme Isabelle DUBOUCHER : 22 élèves de Moyenne et Grande Sections
5 ATSEM travaillent à l'école : Roxane, Peguy, Carole, Samia et Laetitia.

HORAIRES

À Saint-Gervais de 8h50 à 12h20 et de 13h55 à 16h25

À Rovon de 8h40 à 12h10 et de 13h50 à 16h20

À Cognin-les-Gorges de 8h30 à 12h00 et de 13h40 à 16h10

Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant l'heure d'entrée.

Cantines scolaires

La gestion des cantines scolaires du RPI est assurée par le SSI

Chaque commune hébergeant une école dispose également d'une cantine.

Les horaires de service des trois cantines sont les suivants :

·**Cognin-les-Gorges** : de 12h00 à 13h30 avec Christelle, Isabelle et Anaïs

·**Rovon** : de 12h10 à 13h40 avec Nazarée, Nadège et Brigitte.

·**Saint-Gervais** : de 12h20 à 13h45 avec Samia, Carole, Peggy, Laetitia, Roxane.

La réservation des repas est faite par les parents via **le Portail famille, avec un accès par internet, après authentification de leur compte et mot de passe.**

Les délais maximums pour faire une réservation de repas ou une demande d'annulation de réservation, sont les suivants :

- Pour le lundi > jeudi avant 23h59
- Pour le mardi > vendredi avant 23h59
- Pour le jeudi > mardi avant 23h59
- Pour le vendredi > mercredi avant 23h59

Accès : le Portail famille**Aide : le guide «Mes premiers pas sur le portail famille»**

A ce jour, le traiteur est M. CECILLON de Vinay. Le prix du repas est de 4.90€. Les repas sont facturés en fin de mois aux familles. Elles reçoivent la facture directement sur leur portail famille.

Les familles de **Cognin-les-Gorges** dont les enfants mangent à la cantine à Cognin les Gorges, Rovon, Saint-Gervais, et dont leur quotient familial est inférieur à 620€ peuvent obtenir une aide de 1.50€ par repas du CCAS de la commune. Les remboursements se feront sur présentation du quotient familial datant de moins de 3 mois, en se rendant à la mairie.

Garderies périscolaires

Comme pour les cantines, les garderies périscolaires sont gérées par le SSI. Une garderie par commune hébergeant une école. Elle fonctionne dans les trois communes de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école et le soir après la classe jusqu'à 18h. Les horaires de la garderie périscolaire pour chaque lieu d'accueil :

Cognin-les-Gorges :	7h30 / 8h20	16h10 / 18h.
Rovon	7h30 / 8h30	16h20 / 18h.
Saint-Gervais	7h30 / 8h40	16h25 / 18h.

Comme pour la cantine, les réservations de créneaux de garderie (matin, soir) se font par les parents via le Portail famille. Les délais maximum pour poser des réservations et faire des demandes d'annulations de réservation, sont les suivants :

- Pour le lundi > dimanche avant 23h59
- Pour le mardi > lundi avant 23h59
- Pour le jeudi > mercredi avant 23h59
- Pour le vendredi > jeudi avant 23h59

Accès : le portail famille

Aide : le guide «Mes premiers pas sur le Portail famille»

Le tarif est de 1.70€, quelle que soit la durée de la garderie.

Une facturation est établie en fin de mois et envoyée aux parents directement sur leur Portail famille.

Syndicat Scolaire Intercommunal

Le Syndicat Scolaire Intercommunal (SSI) assure la gestion de la cantine scolaire et des garderies périscolaires sur les communes de Cognin-les-Gorges, Rovon et Saint-Gervais.

Pour faciliter le quotidien des parents, le SSI mutualise avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et 19 communes du territoire un Portail famille accessible par internet. **Ce portail permet aux familles de :**

- Poser des réservations pour la cantine, la garderie (matin, soir) de leur(s) enfant(s)
- Faire des demandes d'annulation des réservations
- Recevoir et payer leur facture
- Communiquer avec le SSI

Les règlements des factures peuvent être également établis auprès des agences postales communales à Cognin-les-Gorges et à Saint-Gervais.

Contact :

Syndicat Scolaire intercommunal

38 470 Cognin les Gorges

04 76 38 31 00

apc.cognin-les-gorges@orange.fr

Présidente : Florence Clerc

Secrétaire : Isabelle Martinez

A consulter :

- Règlement intérieur des cantines scolaires
- Règlement intérieur des garderies périscolaires
- Guide «Mes premiers pas sur le portail famille»

ATTENTION : Nous sommes susceptibles d'avoir une fermeture de classe à la rentrée 2025. Les familles qui ont des enfants nés en 2022, ainsi que les futurs habitants, sont invités à se rendre à la mairie de leur commune afin de procéder aux inscriptions pour septembre 2025.

ASSOCIATION LES 3 SOUS

ASSOCIATION LES 3 SOUS

Le sou des écoles...

Pour nous joindre : lesoudesecoles@hotmail.com - 06 03 94 60 86

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/les3sous/>

VENTES ET ACTION



Vente de chocolat

Commande : Octobre/ Novembre
Livraison : pour le goûter de Noël



Vente de printemps

Commande : Mars
Livraison : avant les vacances de printemps



Vente d'objets personnalisés

Commande : Mai/Juin
Livraison : pour la kermesse



« Action cartouche vide »

Dépôt : De Septembre à Juin
Lieux : À l'école ou à l'épicerie de Cognin-les-gorges

Sou des écoles

St Gervais - Rovon - Cognin les Gorges



C'EST LA RENTRÉE

Cette année, nouvelle équipe, nouveau programme !

Sur ce flyer, à conserver bien précieusement, vous trouverez les dates, lieux et informations importantes sur nos ventes et événements de l'année !

Nous vous réservons de belles surprises !

Si vous avez envie de nous donner un coup de main, manifestez-vous nous serons ravies de vous avoir à nos côtés.

Suivez nos actualités sur notre page Facebook, vos partages sont précieux pour le sou.

NOTRE ÉQUIPE

PRÉSIDENTE

TORNABENE

Delphine

SECRÉTAIRE

MARCHAND

Sarah

TRÉSORIÈRE

VRANCKEN

Laura

DATES À RETENIR



Vide jouet

Le 19 octobre à la salle des fêtes de Cognin-les-gorges



Goûter de Noël

Le 14 décembre à la salle des fêtes de Rovon



Carnaval

Le 15 mars à la salle des fêtes de Cognin-les-gorges



Kermesse

Juin date à définir à Cognin-les-gorges

Bourse aux Jouets



ET PUÉRICULTURE

« VIDE TES PLACARDS AVANT L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL »



RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

AU PROFIT DU



ENTRÉE LIBRE

Réservez votre emplacement dès maintenant par

mail : lesoudesecoles@hotmail.com

Tel : 06-03-94-60-86

TARIF : 4 euros la table de 1m20

PANNEAUX SOLAIRES : SALLE DES FÊTES

Pose de panneaux solaires sur la salle des fêtes

Depuis la fin de cet été, de l'électricité verte est produite sur la toiture de la salle des fêtes de Cognin-les-Gorges. En effet, 170 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le pan de toiture exposé sud, ce qui représente une puissance de 36 kw crête.

Retour sur la genèse de ce projet :

- En 2021, la Société Anonyme Simplifiée Wattisère, la centrale villageoise qui officie sur notre territoire, propose à la commune d'étudier les potentialités des toitures communales.
- Fin de l'année 2022, les résultats de ce travail montrent que seule la toiture de la salle des fêtes possède des potentialités intéressantes de production électriques photovoltaïques.
- En février 2023, la commune s'engage par le biais d'une promesse à laisser à disposition de Wattisère la toiture de la salle des fêtes à l'issue de la démarche d'études et d'autorisations administratives.
- En juillet et août 2024, la société Wattisère missionne l'entreprise Lumensol de Rives pour réaliser ces travaux d'installation pour un montant de 48 446 € TTC.
- Fin septembre 2024, la commune de Cognin-les-

Gorges acte, par la signature d'une convention avec Wattisère, la mise à disposition de cette toiture contre un loyer de 210€ /an, et Enedis effectue le branchement de ces panneaux au réseau électrique.

La convention signée a une durée de vie de 20 ans. Au bout de ces 20 années, les panneaux photovoltaïques deviendront propriété communale.

La commune et SAS Wattisère étudient les conditions dans lesquelles la commune pourrait racheter l'électricité produite dans le cadre de la nouvelle loi sur l'autoconsommation collective dans un accord gagnant/gagnant pour les deux parties.

Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus sur les différentes actions de Wattisère, nous vous invitons à visiter leur page web: <https://www.wattisere.centralesvillageoises.fr/>.

Après la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public en 2017/2018, la mise en place de la chaufferie bois pour les bâtiments publics en 2020, voilà une nouvelle étape importante pour la commune dans une démarche de décarbonation à l'échelle de ses moyens.



JOBS D'ETE

Comme chaque été, la commune propose aux jeunes de Cognin-les-Gorges une première expérience professionnelle sur un chantier d'été.

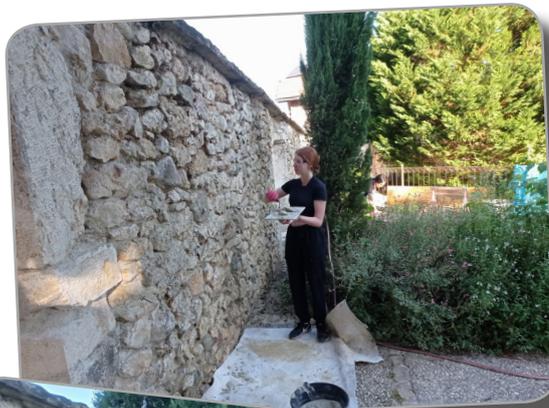
Cette année, Enzo, Lilou et Cloé ont été employés 20 heures pour réhabiliter les murs en pierre du Parc Saint Joseph.

Ils ont été encadrés par Serge Plantier, maçon en retraite qui est intervenu à titre bénévole et qui les a guidés dans ce travail manuel enrichissant. Ils ont appris à nettoyer les surfaces à crépir, purger les

vieux crépis, à préparer un mortier à base de chaux et de sable jaune d'Ambonil, à garnir les joints au mortier, et ensuite gratter et nettoyer ces joints pour leur donner leur aspect définitif.

La commune de Cognin-les-Gorges leur a fait un contrat de travail en bon et dû forme. Une première expérience à noter sur leur futur CV.

Bravo à ces jeunes et merci à Serge et aux élus qui les ont encadrés.



Le travail au quotidien du SYMBHY

Cet été, un énorme chêne est tombé sur le lit du Nan entre le village et Bassetière. La commune a averti l'équipe technique du Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, syndicat auquel adhère notre communauté de communes.

Ceux-ci se sont rapidement rendus sur les lieux pour constater cet évènement. Ils ont rapidement diligenté une équipe des Nouveaux Jardins de la Solidarité de Moirans, entreprise d'insertion sociale.

Celle-ci a tronçonné l'ensemble de l'arbre, dégagé le houppier et les branches de la rivière. Cette intervention a mobilisé deux équipes sur une journée.

Une illustration pratique de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection Inondation, qu'exerce Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Pour rappel, l'entretien des berges de la rivière est de la responsabilité des propriétaires riverains.



Assemblée générale de la FNACA du Canton de Vinay.

La salle des fêtes de Cognin-les-Gorges a accueilli vendredi 4 octobre l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie du canton de Vinay. Une association qui rassemble toujours autant: plus de soixante dix personnes étaient présentes pour renouveler leur adhésion et participer au temps fort institutionnel de leur association. Jean-Jacques Kempf présidait cette assemblée. Après un bilan moral présenté par le président, le trésorier André Cony, présentait le bilan financier. Gérald Arnaud, responsable des animations, faisait le retour sur les manifestations et voyages de l'année écoulée. En fin d'assemblée, Jean-Jacques Kempf, habitant de notre commune, annonçait qu'il quittait la présidence après plus de douze ans d'exercice, ne se sentant plus

l'énergie pour l'exercer pleinement. Il profitait de cette dernière séance pour remettre à Gérald Arnaud la Médaille du Mérite pour tout son engagement au service de leur association. Un verre de l'amitié clôturait ce temps fort de la FNACA Vinay.



REPAS INTERGENERATIONNEL

Invitation au Repas Intergénérationnel

Chers habitants de Cognin-les-Gorges,

Comme chaque année, un repas intergénérationnel sera organisé . Il se déroulera **15 février 2025** à partir de **12h00** à la salle des fêtes Albert Glenat .

Cet événement est une merveilleuse occasion de renforcer les liens entre les différentes générations de notre village. Au programme : un délicieux repas préparé avec soin par M. Laurent DELORME, suivi d'un après-midi musical, avec des moments de partage et de convivialité.

Pourquoi participer ?

Pour renforcer les liens : Rencontrez vos voisins et

faites de nouvelles connaissances.

Pour passer un bon moment : Profitez d'une ambiance chaleureuse et festive.

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette journée un moment inoubliable. Dans le prochain numéro du journal communal nous joindrons le coupon d'inscription.

Les personnes de plus de 70 ans auront la possibilité cette année encore de choisir comme cadeau de fin d'année de la part du CCAS soit un colis (préparé avec soin par Fabien et Sophie, nos épiciers) soit la participation gratuite à ce repas . Vous recevrez le bon de reservation dans votre boîte aux lettre courant du mois de novembre

PASSAGE DE MOUTONS



FOYER RURAL

La vogue 2024 a été une belle réussite ! Le temps et le monde étaient au rendez-vous.

L'équipe du Foyer Rural et le bureau tiennent à remercier les bénévoles sans qui rien n'aurait pu se passer, comme chaque année. Il y a eu de l'aide pour la préparation, lors des manifestations et aussi pour le rangement ! Que d'entraide pour faire vivre le village et perdurer ces fêtes traditionnelles.

Le programme était pourtant chargé avec le Blind test-karaoke le vendredi soir, le challenge Vincent Simoens a réuni 64 doublettes, les bals mousse ont attiré de nombreux kids, mais aussi bon nombre

d'adeptes. Dimanche, de nombreux exposants étaient présents au vide-greniers et les chineurs se sont déplacés en grand nombre également. La fin de journée s'est clôturée par le repas raviolos qui a attiré encore quelques 550 gourmands, qui sont restés pour admirer le feu d'artifice offert par la mairie. Un beau moment de fête qui sera sans doute réitéré l'an prochain.

Une assemblée générale est prévue pour clore la fin de l'année et prévoir les manifestations de 2025. L'équipe du Foyer Rural vous communiquera la date ultérieurement via les réseaux sociaux.



BIBLIOTHEQUE

Amis lecteurs, c'est la rentrée, et les bénévoles vous accueillent toujours avec plaisir à la bibliothèque, au cœur de la résidence Saint-Joseph les mardis et vendredis de 16 à 19 heures.

Si ces horaires ne vous conviennent pas, vous pouvez déposer vos livres dans la boîte de retour installée sur la porte de la bibliothèque.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite et vous donne accès, grâce à la carte unique, à toutes les médiathèques du réseau Pass'thèque et au site en ligne : www.passtheque.smvic.fr qui vous permet de réserver, récupérer et rendre vos livres dans la

médiathèque de votre choix.

La vente des livres « désherbés » lors du vide-greniers de la vogue, a contribué à l'acquisition de nouveaux ouvrages et nous vous en remercions.

Nous avons étoffé le rayon enfant en : livres bébé, 1^{ère} lecture et BD. Pour répondre à la demande de certains abonnés, nous avons acquis des ouvrages en Large Vision et continuerons d'alimenter ce nouveau rayon. Les nouveautés de la rentrée sont également présentes dans notre bibliothèque ou sur celles du réseau.

Venez nombreux nous rendre visite !
Armelle, Gisèle, Marie Ange et Sylvie

CLUB DES GORGES DU NAN

Après la trêve estivale, nos rencontres ont repris début septembre. Elles auront désormais lieu toutes les semaines, le mercredi après-midi, salle de la cantine scolaire à partir de 14 heures et c'est avec plaisir que nous accueillerons ceux qui voudront se joindre à nous.

Nous invitons **toutes les associations du Village** à nous contacter pour faire paraître leurs articles dans les prochaines parutions du journal
isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

C'est avec un énorme plaisir que les chasseurs de l'ACCA de notre village ont pu enfin prendre possession le 28 septembre dernier de leur cabane se situant sur la route de Monchardon.

Un lieu qui servira de point de rassemblement et renforcera les liens communautaires en ces temps difficiles. Le plus de ce jour ; la présence de Saint Hubert, qui a permis au jeune Valentin de prélever un cerf de 6 cors.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à créer un lieu fonctionnel et chaleureux pour accueillir les chasseurs et les amoureux de la nature.

L'ACCA vous donne RDV le vendredi 22 novembre à partir de 18h30 pour une soirée Beaujolais autour d'un braséro à la cabane au tarif de 15€/pers. Réservation auprès de

Valentin 06.47.10.51.89 et Ewan 06.02.34.73.09

INFORMATION

Depuis le dimanche 8 septembre, la chasse est ouverte sur notre territoire avec une date de fermeture officielle le jeudi 27 février 2025.

Jours d'ouverture:

-Gros gibier les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés

-Petit gibier tous les jours, excepté le vendredi (jour de fermeture hebdomadaire)

Les battues seront signalées sur les chemins et routes traversantes par la pose de panneaux signalétiques.

La nature est un espace de pratiques communes, que ce soit pour les loisirs, les sports, les activités professionnelles. Pour les randonneurs et cyclistes, l'emprunt des chemins balisés est primordial. Nous recommandons à tous de prendre des précautions ainsi que de se respecter.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2024

Les 41^{ème} Journées Européennes du Patrimoine ont eu lieu les 14 et 15 septembre dernier.

Il s'agissait de la 10^{ème} participation de notre commune à cet événement culturel, après une année d'absence en 2023.

Cette année prenait une tournure particulière sans la présence de Richard Mourre qui savait si bien raconter les anecdotes et les petites histoires de nos anciens, qu'il aimait transmettre tel un héritage. Nous avons une grande pensée pour lui ainsi que son épouse Babette partie le rejoindre cette année.

La thématique nationale de cette année, qui portait sur les « itinéraires, les réseaux et les connexions », nous a donné l'opportunité d'explorer les richesses de notre village en découvrant le réseau des canaux qui courent et chantent un peu partout dans les rues. Une cinquantaine de personnes ont pu découvrir Cognin-les-Gorges lors de ces quatre visites guidées d'environ deux heures.

L'exposition « Au fil de l'eau » mise en place dans le

village a été un atout précieux permettant d'illustrer et mettre en valeur les éléments de notre patrimoine naturel, paysager ou architectural, sur la thématique de l'eau.

Cette promenade au détour des rues typiques de notre village a été très appréciée de tous les visiteurs.

La municipalité de Cognin-les-Gorges exprime sa gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ces Journées Européennes du Patrimoine, en particulier la propriétaire du vieux séchoir qui nous accueille toujours avec un grand plaisir.

Nous avons également une pensée pour Bernadette Clément récemment décédée, qui grâce à sa volonté et son engagement dans la préservation et la sauvegarde du vieux séchoir a su mettre en valeur ce monument de l'architecture agricole locale qui rayonne sur l'ensemble du territoire.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine...



GATEAU AUX NOIX**INGREDIENTS :****Pâte :**

- 6 œufs
- 6 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 6 cuillères à soupe de noix moulues (100g)
- 1 cuillère à soupe de farine tamisée
- du citron râpé
- 1 sachet de levure chimique

Crème :

- 1 tasse à café de lait
- 4 œufs
- 8 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 200 grammes de noix moulues (13 cuillères)
- 200 grammes de beurre ramolli
- 50 grammes de chocolat râpé (à croquer)
- Du lait bouilli (1 petite tasse à café)
- 1 sachet de sucre vanillé

Décor :

- 350 grammes de chantilly

PREPARATION

Pâte : Dans une terrine mixer 6 œufs (les faire bien monter) puis ajouter 6 cuillères à soupe de sucre en poudre et bien mélanger (avec le mixer) Ajouter 6 cuillères à soupe de noix moulues + 1 cuillère à soupe de farine tamisée + la peau d'un citron râpé + 1 sachet de levure chimique. Verser

la pâte dans le moule beurré et légèrement fariné.

Mettre au four moyen (chauffer un quart d'heure à l'avance) et laisser cuire 15 à 25 minutes

Crème : Faire chauffer une tasse à café de lait. Dans une terrine, mixer œufs (bien montés), puis ajouter, 8 cuillères à soupe de sucre en poudre et 200 grammes de noix moulues. Mélanger le tout. Ajouter 200 grammes de beurre ramolli, l'écraser dans la terrine et mixer le tout. Ajouter 50 grammes de chocolat à croquer râpé et mélanger avec le reste. Ajouter un peu de lait bouilli pour rendre un peu plus liquide la crème si cela est nécessaire. Ajouter le sachet de sucre vanillé et mélanger. Mettre cette crème au frigo puis la sortir un quart d'heure avant de décorer le gâteau.

MONTAGE

Couper le gâteau en deux (sens horizontal) et mettre une couche de crème à la noix, puis par-dessus une couche de crème chantilly. Recouvrir de l'autre moitié du gâteau puis remettre encore une couche de crème à la noix et de la chantilly.

Recette de Nathalie Vehier

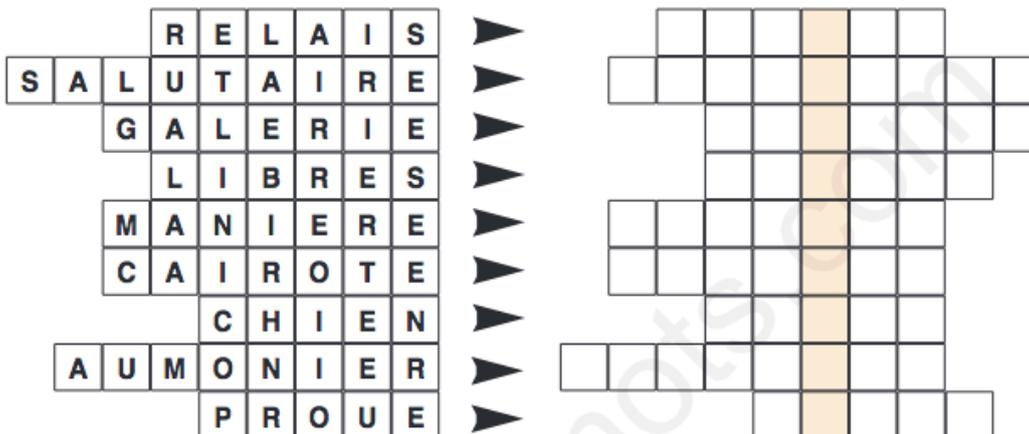
**INFOS BACHOP'S BAR**

Dates des menus spéciaux pour cet hiver.
Nous reconduisons les vendredis midi de novembre à avril (2024/2025) nos repas à thèmes.
Les premiers vendredis «tête de veau et langue de bœuf»

Les deuxièmes vendredis «couscous»
Les troisièmes vendredis «Moules / frites»
et les quatrièmes vendredis «Repas italien»
Merci de penser à réserver par téléphone au 0602683134.

Tête de veau et langue de bœuf	Couscous	Moules / frites	Repas italien
01/11/2024	08/11/2024	15/11/2024	22/11/2024
06/12/2024	13/12/2024	20/12/2024	27/12/2024
03/01/2025	10/01/2025	17/01/2025	24/01/2025
07/02/2025	14/02/2025	21/02/2025	28/02/2025
07/03/2025	14/03/2025	21/03/2025	28/03/2025
04/04/2025	11/04/2025	18/04/2025	25/04/2025

Solutions dans le prochain numéro



REPORTEZ DANS LA GRILLE DE DROITE DES NOMS DE PAYS FORMÉS À PARTIR DES ANAGRAMMES DE LA GRILLE DE DROITE, ET PARVENEZ À FORMER LE NOM D'UN DIZIÈME PAYS DANS LA COLONNE INDICUÉE.

INFO NUMERIQUE ETHIQUE TOUR



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté accueille le



numérique éthique tour

féderé par MAIF

Des expériences immersives pour mieux comprendre et utiliser le numérique...



... avec les acteurs de votre territoire.

Samedi 19 octobre, de 9h à 17h
au **Forum** (cours Vallier) à **Saint-Marcellin**
Jeudi 17 et vendredi 18 octobre
journées pour les scolaires et groupes.

Gratuit
Tout public



Le numérique éthique tour

féderé par MAIF

Un village itinérant au sein de votre territoire qui fédère les acteurs du numérique au service du mieux commun.



- Des expériences immersives
- Des ateliers pratiques de découverte
- Des tables rondes et des débats
- Des conférences

Samedi 19 octobre
9h - 17h
Forum, Saint-Marcellin

Gratuit
Tout public

Internet, les écrans : dangers ou opportunités ?
Des jeux et des ateliers pour agir plutôt que subir !

Selfie Box
Photomaton original où un simple selfie peut réserver bien des surprises... / **Tout public**

Dans la peau d'un hacker
Immersez-vous dans l'univers d'un pirate du web désireux d'obtenir vos données personnelles par tous les moyens possibles... et comprenez comment agir contre les individus malintentionnés. / **A partir de 10 ans**

Data Cleaner
Téléportez-vous à l'intérieur de votre smartphone... et voyez comment ce que vous y faites peut facilement vous échapper! Utilisez les bons paramétrages et ne laissez sortir que les données nécessaires. / **A partir de 10 ans**

NumériQuiz
Prêt à défier vos amis au Numériquiz ? Des quiz à faire à plusieurs pour confronter vos connaissances sur vos usages numériques. Que le meilleur gagne ! / **A partir de 9 ans**

Cyber réflexes
Avec Cyberveilleance.gov, découvrez les cyber-réflexes pour se protéger sur Internet : comprendre la menace, savoir y réagir et adopter les bonnes pratiques. / **Tout public**

Stop au harcèlement
Avec Internet sans craintes, les héros animés Vinz et Lou se mettent en situation pour nous questionner et susciter des discussions sur le harcèlement et cyber-harcèlement. / **De 7 à 12 ans**

Aux Alements par MAIF
Un service ludique pour connaître les risques et les services autour de chez soi grâce au numérique. / **Tout public**

Les dessous d'Internet
Découvrez comment fonctionne Internet et quel est son impact sur notre environnement. / **Tout public**

Les Blue-bots
À l'aide d'un petit robot, sensibilisez les enfants aux dangers de la vie quotidienne et à l'environnement tout en s'amusant. / **De 3 à 8 ans**

Malette Colori
Apprenez les bases du numérique pour les plus jeunes... sans écran ! / **De 3 à 8 ans**

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour vivre l'expérience
Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à stephanie.repiton@smvic.fr

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Vanessa REBBOAH
Assistante Maternelle Agréée

06 43 35 17 99

199 Rue St Joseph - 38470 Cognin-les-Gorges

ARGOUD MARIE-CLAUDE
15 lot la tour 38470 Cognin-les-Gorges, **Assistante Maternelle Agréée** 0476386136 ou 0610173103

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile sur RDV

Carine JANNON
Crystel VALENTIN
Jean-François OFFRET
06.31.63.53.41

SOPHROLOGIE

Ag

AURELIE GUMIGNIER
SOPHROLOGUE ei

En toute simplicité, apprenez à relever les défis du quotidien.

Certifiée RNP
Secteur Sud-Grésivaudan
Ou en visioconférence
0766453727
aurelie.gumignier.sophrologue@gmail.com
<https://aurelie-sophro-isere.fr>



COMMERCANTS

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

BACHOP'S
BAR

04-76-38-94-70

Bachops-bar@hotmail.com

Bachop's Bar



17 rue la trinité 38470 Cognin les Gorges



Épicerie de Cognin Les Gorges

04.76.64.19.06

Fournier Fabien
Portable 06.45.42.30.83
Facebook Épicerie de cognin

TRAITEUR

LAURENT VOIRON TRAITEUR

PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière
38470 COGNIN LES GORGES
Tél: 06 19 54 48 65
04 76 36 19 78

Mail: voiron.traiteur@hotmail.fr

TOUT REPAS
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME
VOTRE MARIAGE SUR MESURE

ART FLORAL

Ateliers floraux | Créations

L'Atelier de
Dame Nature



À Cognin-les-Gorges
Emeline : 07 82 81 02 03

[l_atelier_de_dame_nature](https://www.instagram.com/l_atelier_de_dame_nature)

Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer. Un anniversaire, une soirée entre amis, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous... Pensez à

L'Atelier de
Dame Nature

Découvrez mon univers végétal et bucolique à travers mes créations.

Au plaisir de créer avec/pour vous

Emeline

Coiffure à domicile

Tarifs :

Shampooing brushing 20/30€

Shampooing coupe brushing 30/40€

Shampooing coupe couleur brushing 60/70€

Shampooing coupe mèches brushing 100/130€

Shampooing permanente coupe brushing 70/80€

Ravage brésilien 120/180€

Coupe hommes 20€

Soins bobeux 80/100€

Junior jusqu'à 10 ans 15€

Soins offert pour toutes prestations

Un supplément peut être appliqué selon la longueur et l'épaisseur des cheveux

PRODUITS REGIONAUX

LA FERME RODET
38470 Cognin-les-Gorges

06 70 27 80 21

06 23 97 00 29

ent.rodet@gmail.com



VENTE DIRECTE

Noix et huile de noix
Viande de bœuf et de veau
Fromage de chèvre

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Lou BECKERS, née le 18 juillet, fille de Rick Beckers et de Toke Custers, Rue St-Joseph

Livio REVOL, né le 14 août, fils de Matthieu Revol et de Mélanie Amendola, Route de Montchardon

Elisabeth MOURRE née **LARTIGUE** le 23 Juillet 2024, rue de la Trainière

Bernadette CLEMENT née **Cret** le 24 septembre 2024, impasse de la Tour



DECES

SOLUTION JEU N°79

DECAGONE

INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie au public

Du mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

04 76 38 31 31

Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h

(Fermé le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

Contact Paroisse

Marie-Pierre VEYRET : 04 76 38 54 12
(répondeur) ou 07 87 66 15 53.

Horaires d'ouverture déchèterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi

9h à 12h et de 13h30 à 18h

mardi et jeudi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 18h

ACTIVITES SPORTIVES

Salle des fêtes - Cognin-les-Gorges

A partir du **Lundi 23 septembre 2024**

Cours	Jours et heures
Stretching	Lundi 18h à 19h
Gym séniors	Mercredi 09h à 10h
Step	Mercredi 19h à 20h
Gym	Jeudi 19h à 20h



1ER COURS D'ESSAI
GRATUIT

Renseignements:

Gisèle au 04.57.33.15.72 ou gisele.gassot@gmail.com

L'écho des Gorges
Bulletin d'informations
municipales
Mairie de Cognin-les-
Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax
04.76.64.08.32
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Directeur de Publication

Patrice FERROUILLAT

Rédacteur en Chef

Sophie BOREL

Illustration, photos

Isabelle VEYRET,
Geoffrey GIRARD,

Service Communication

Yolaine WINGERTER

Comité de Rédaction

Sophie BOREL,
Julien DOLIN
Geoffrey GIRARD
Valérie SIMOENS
Bernard TARRADE
Nathalie VEHIER
Isabelle VEYRET
Marie-Pierre VEYRET

Ont participé à ce numéro

Les associations de
Cognin-les-Gorges,
**Ne pas jeter sur la voie
publique
Tirage à 330 exem-
plaires.**

**Le prochain bulletin municipal,
l'écho des Gorges ,
paraîtra en **DECEMBRE 2024**.
Professionnels, Particuliers,
Associations et annonceurs
doivent faire parvenir leurs
articles avant le
3 DECEMBRE 2024**